

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Terrain
Jusqu'à 49 999€	4 000€ TTC
De 50 000 à 74 999€	6 000€ TTC
De 75 000 à 99 999€	7 000€ TTC
De 100 000 à 124 999€	8 000€ TTC
De 125 000 à 149 999€	9 000€ TTC
De 150 000 à 174 999€	10 000€ TTC
De 175 000 à 199 999€	11 000€ TTC
De 200 000 à 224 999€	12 000€ TTC
De 225 000 à 249 999€	13 000€ TTC
De 250 000 à 274 999€	14 000€ TTC
De 275 000 à 299 999€	15 000€ TTC
De 300 000 à 349 999€	16 000€ TTC
De 350 000 à 399 999€	17 000€ TTC
De 400 000 et plus	5% TTC

Nos 15 engagements du mandat exclusif
Estimer votre bien et réaliser une étude comparative de marché, en référence au marché local
Vous aidez à la constitution du dossier administratif de vente
Élaborer votre Plan d'Action Réussite
Diffuser votre bien dans le Réseau National ORPI
Diffuser votre bien sur le site www.orpi.com
Optimiser sa communication via notre Pack Web Réussite
Réaliser des actions publicitaires de proximité
Poser le panneau ORPI « A vendre », avec votre accord
Réaliser un reportage photos en HD
Afficher votre bien dans la vitrine dynamique de l'agence
Mettre en valeur votre bien grâce à la visite virtuelle
Vérifier les motivations, la solvabilité et l'identité de chaque acquéreur potentiel avant de l'accompagner en visite de votre bien
Rédiger le compromis de vente en agence
Aider votre futur acquéreur dans l'ensemble de ses démarches, notamment celles liées à son financement
S'engager à être votre seul interlocuteur pour le réseau ORPI, de la mise en vente jusqu'à la signature de l'acte notarié.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Estimation	Prix HT*	Prix TTC*
Tarification des honoraires (Vacation horaire)	125€	150€

* T.V.A : 20 %

Honoraires au 1 janvier 2025

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Entremise	150€	/
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (superficie inférieur à 60m ²)	8€ TTC / m ² de surface habitable	8€ TTC / m ² de surface habitable
Visite constitution du dossier, rédaction du bail (superficie supérieure à 60m ²)	7€ TTC / m ² de surface habitable	7€ TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location vide	3€ TTC / m ² de surface habitable	3€ TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3€ TTC / m ² de surface habitable	3€ TTC / m ² de surface habitable
Rédaction unique du bail	170€ TTC	/
Rédaction avenant au bail	125€ TTC	/

Honoraires de gestion

Prestation de gestion	Honoraires TTC Bailleur
Gestion Immobilière	7,20% des encaissements
Assurance LI/DI/PJ	2.2% du montant des loyers collectés
Frais Administratifs/ Internet (accès espace personnel, consultation compte, règlement...) par mois (Propriétaire)	3€/ mois
Frais d'entremise	150€
Aide à la déclaration fiscale	50 €
Suivi de travaux inférieur à 500 € HT dans le cadre de la gestion	25€
Suivi de travaux de 500 € HT à 1500€ HT dans le cadre de la gestion	50€
Suivi de travaux supérieur à 1501€ HT dans le cadre de la gestion	4%
Modification de bail	5€/m ²
Vacations horaires sur demande expresse du bailleur Exemple : Représentation aux réunions de copropriété, suivis dossier sinistre...	70 € TTC/Heure
Pré état des lieux de sortie	Offert

Honoraires au 1 janvier 2025

Honoraires de gestion (suite)

Prestation de gestion	Honoraires TTC Bailleur
Diagnostic État des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols (suivi et réalisation) (Propriétaire)	35€
Commande et suivi du Dossier Diagnostics Techniques (Propriétaire)	35€
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (Propriétaire)	15€
Dépôt de plainte au service de police	50€

Honoraires location saisonnière et gestion saisonnière

Honoraires location saisonnière : 20 % TTC loyer net propriétaire soit 10%TTC gestion et 10% TTC location

Prestation de gestion	Honoraires TTC Bailleur
Diagnostic État des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols (suivi et réalisation) (Propriétaire)	35€
Commande et suivi du Dossier Diagnostics Techniques (Propriétaire)	35€
Suivi de travaux inférieur à 500 € HT dans le cadre de la gestion	25€
Suivi de travaux de 500 € HT à 1500€ HT dans le cadre de la gestion	50€
Suivi de travaux supérieur à 1501€ HT dans le cadre de la gestion	4%
Frais Administratifs/ Internet (accès espace personnel, consultation compte, règlement...) par mois (Propriétaire)	3€

Honoraires au 1 janvier 2025



BAREME COMMERCES ET ENTREPRISES
Honoraires professionnels HT (TVA 20%) – 2020

NEGOCIATION	LOCATION												
<p>VENTE :</p> <p>Locaux Commerciaux Professionnels – Entrepôts – Locaux Industriels – Immeubles de rapports – Terrains Sur prix de vente à la charge de l'acquéreur*</p> <table> <tr> <td>Prix de vente</td> <td align="center">Honoraires HT</td> </tr> <tr> <td>Inférieur à 50 000€</td> <td align="center">7,5%</td> </tr> <tr> <td>De 50 000€ à 100 000€</td> <td align="center">7%</td> </tr> <tr> <td>De 100 001€ à 300 000€</td> <td align="center">6%</td> </tr> <tr> <td>De 300 001€ à 500 000€</td> <td align="center">5,5%</td> </tr> <tr> <td>Supérieur à 500 000€</td> <td align="center">5%</td> </tr> </table>	Prix de vente	Honoraires HT	Inférieur à 50 000€	7,5%	De 50 000€ à 100 000€	7%	De 100 001€ à 300 000€	6%	De 300 001€ à 500 000€	5,5%	Supérieur à 500 000€	5%	<p>Locaux Commerciaux ou professionnels et baux précaires :</p> <p>Honoraires en partage preneur – bailleur selon conditions du mandat*</p> <p>12% du loyer annuel HT et HC à la charge du Bailleur 12% du loyer annuel HT et HC à la charge du Preneur avec un minimum de 2 000€ HT</p>
Prix de vente	Honoraires HT												
Inférieur à 50 000€	7,5%												
De 50 000€ à 100 000€	7%												
De 100 001€ à 300 000€	6%												
De 300 001€ à 500 000€	5,5%												
Supérieur à 500 000€	5%												
<p>CESSION :</p> <p>Fonds de Commerce – Cession de parts sociales ou d'actions – Droit au Bail Sur prix de vente à la charge de l'acquéreur*</p> <table> <tr> <td>Prix de Cession</td> <td align="center">Honoraires HT</td> </tr> <tr> <td>Inférieur à 50 000€</td> <td align="center">Forfait 4 500€</td> </tr> <tr> <td>De 50 001€ à 150 000€</td> <td align="center">7%</td> </tr> <tr> <td>De 150 001€ à 300 000€</td> <td align="center">6%</td> </tr> <tr> <td>De 300 001€ à 500 000€</td> <td align="center">5,5%</td> </tr> <tr> <td>Supérieur à 500 000€</td> <td align="center">5%</td> </tr> </table>	Prix de Cession	Honoraires HT	Inférieur à 50 000€	Forfait 4 500€	De 50 001€ à 150 000€	7%	De 150 001€ à 300 000€	6%	De 300 001€ à 500 000€	5,5%	Supérieur à 500 000€	5%	<p>ESTIMATION COMMERCIALE</p> <p>Locaux jusqu'à 200m² : 350€ HT Locaux au-delà de 200m² : suivant devis</p> <p>ETAT DES LIEUX</p> <p>Locaux jusqu'à 200m² : 300€ HT Locaux au-delà de 200m² : 2€ HT/m²</p> <p>REDACTION D'ACTE</p> <p>Bail commercial – bail Professionnel : A charge acquéreur* : 950€ HT</p>
Prix de Cession	Honoraires HT												
Inférieur à 50 000€	Forfait 4 500€												
De 50 001€ à 150 000€	7%												
De 150 001€ à 300 000€	6%												
De 300 001€ à 500 000€	5,5%												
Supérieur à 500 000€	5%												
<p>* : sauf convention contraire au mandat</p>	<p>GESTION</p> <p>3,50% HT des encaissements HT</p>												

Tarif garantie 1 an à compter de la date de signature du mandat

Honoraires au 04 Août 2020